

Relevé de décisions de la Commission Paritaire Nationale de la fédération des ESH

Séance du mercredi 1^{er} juillet 2015

Collège Salariés

Présents

Christophe LE QUERE, CFDT, Suppléant
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Suppléante
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante
Jean-Louis DUMAS, CGT, Titulaire
Brigitte LAUMIER, CGT, Suppléante
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire
Jean-Yves HALGAND, SNPHLM UNSA, Titulaire
Béatrice BAURAIN, SNPHLM UNSA, Suppléante

Absents excusés

Antonio MARTINS, CFDT, Titulaire
Patricia CAMPIN, CGT-FO, Suppléante
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire

Collège Employeurs

Philippe DE NIJS
Sébastien COLIN
Odile LE VEN
André INDIGO
Didier POUSSOU
Philippe VAREILLES
Nicolas MULLER
Marc LELIEVRE

Élisabeth ESTIGNARD
François MELIN
Jean-Claude QUEMIN
Christine JUILLAND
Valérie FOURNIER

Julien MESTRE, secrétaire de la CPN et Chargé de développement RH du Pôle Ressources Humaines

Ouverture des travaux à 10h25 sous la présidence de Monsieur Philippe DE NIJS

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

1. Accueil de M. HAGLAND Jean-Yves et Mme BAURAIN Béatrice représentant le SNPHLM-UNSA

Ce point n'appelle pas de décision des membres de la CPN.

2. Accueil de Mme LAUMIER Brigitte représentant la CGT

Ce point n'appelle pas de décision des membres de la CPN.

3. Validation du relevé de décisions de la séance du 03/06/2015

Cf. annexes 1 et 2

A la liste des participants, Madame BAURAIN est présente au titre du SNPHLM-UNSA et non Madame CAMPIN.

Décision des membres de la CPN : le relevé de décisions une fois complété est validé à l'unanimité.

4. Interprétation de la CCN

Cf. annexes 3

Voir relevé de décision de la CPN réunie en commission d'interprétation

5. Validation d'un accord d'entreprise en l'absence de délégué syndical

Cf. annexes 4, 5, 6, 7 et 8

Décision des membres de la CPN :

- L'Accord d'Intéressement de BRENNUS HABITAT du 1^{er} juin 2015, négocié en l'absence de délégué syndical est validé à l'unanimité.
- L'Accord d'Intéressement de la SA UN TOIT POUR TOUS du 17 juin 2015, négocié en l'absence de délégué syndical est validé à l'unanimité.

6. Commission de révision de la Convention Collective Nationale des esh

Les membres de la Délégation salariés ont reçu en amont de la réunion, une proposition de texte de la Délégation Employeurs, relative au dialogue social.

A partir de cette proposition, les membres de la Délégation salariés souhaitent apporter plusieurs modifications, consignées au sein d'un document remis en séance et concernant les articles 3 à 8 proposés.

Suite aux échanges en séance, il est proposé d'étudier ces propositions de la Délégation salariés en préparation de la prochaine séance.

La Délégation Employeurs propose de poursuivre les échanges lors de la prochaine séance avec une proposition de texte sur le temps partiel.

Clôture de la séance à 15h45.